

CNP Assurances – Communiqué de presse

CNP Assurances annonce aujourd'hui avoir franchi une étape importante de ses discussions avec le Groupe BPCE relatives aux accords de distribution de produits d'assurance des personnes dans le réseau des Caisses d'Épargne qui arrivent à échéance fin 2015. Son Conseil d'administration a en effet autorisé la direction générale à négocier un protocole d'accord sur la base des principes du projet de partenariat renouvelé, issus des discussions entre les deux groupes.

Ce projet, pleinement en cohérence avec les orientations stratégiques de CNP Assurances, serait mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2016 pour une durée initiale de 7 ans puis reconductible par période de 3 ans, et reposerait sur les axes suivants :

- un partenariat renforcé en protection/prévoyance, qui constitue une priorité de développement pour CNP Assurances, à travers les partenariats suivants :
 - o en assurance des emprunteurs (ADE) collective, sur l'ensemble des réseaux Caisses d'Épargne, Banques Populaires et Crédit Foncier, dans le cadre d'un accord de coassurance à hauteur de 66% par CNP Assurances et 34% par Natixis Assurances ;
 - o en prévoyance collective pour la couverture des besoins des salariés des clientèles professionnelles et entreprises, sur l'ensemble des réseaux Caisses d'Épargne et Banques Populaires ;
 - o en prévoyance individuelle, de manière ciblée sur certains produits ;
- la gestion par CNP Assurances de l'ensemble des contrats d'assurance vie et capitalisation issus du réseau des Caisses d'Épargne ouverts avant le 1^{er} janvier 2016, et dont les versements ultérieurs continueraient à être perçus par CNP Assurances ;
- un mécanisme de protection de ces encours par BPCE ainsi qu'une réassurance de ces mêmes encours en quote-part de 10% par Natixis Assurances ;
- la conception et la gestion par Natixis Assurances, filiale du Groupe BPCE, des nouveaux produits d'épargne (assurance vie et capitalisation) qui seraient distribués dans le réseau des Caisses d'Épargne, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Sur la base de ces principes un protocole cadre sera négocié. Il fera l'objet de la procédure d'information-consultation des instances représentatives du personnel et sera soumis pour approbation au Conseil d'administration de CNP Assurances, avant conclusion des accords définitifs qui seront soumis aux autorités réglementaires compétentes.

Par ailleurs, CNP Assurances entend engager rapidement des discussions avec La Banque Postale.

« Nous avons engagé les discussions avec le Groupe BPCE avec un objectif : définir un modèle de partenariat renouvelé, en ligne avec les grandes orientations stratégiques de CNP Assurances et préservant les intérêts de ses assurés, de ses actionnaires et de ses collaborateurs. Les principes du projet de partenariat qui viennent d'être approuvés par notre Conseil d'administration répondent pleinement à cet objectif et je m'en réjouis. » a déclaré Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances.

**Contacts presse
CNP Assurances**

Florence de MONTMARIN
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD
01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

**Contacts investisseurs
et analystes
CNP Assurances**

Jim ROOT
01 42 18 71 89

Annabelle BEUGIN-SOULON
01 42 18 83 66

Julien DOCQUINCOURT
01 42 18 94 93

infofi@cnp.fr

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1030 millions d'euros en 2013. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et 14 millions en épargne/retraite.

Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau salarié. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.

En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts presse CNP Assurances

Florence de MONTMARIN
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD
01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Contacts investisseurs et analystes CNP Assurances

Jim ROOT
01 42 18 71 89

Annabelle BEUGIN-SOULON
01 42 18 83 66

Julien DOCQUINCOURT
01 42 18 94 93

info@cnp.fr